

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 16 juin 2026

Présidence : François Puricelli, Président

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis n° 13/2026 de la Municipalité du 13.04.2026 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de construction d'un montant de CHF 465'000.- (quatre cent soixante-cinq mille francs) destiné aux travaux pour les collecteurs.
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre du plafond d'endettement.
3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 16 juin 2026.

Le Président :

François Puricelli

La Secrétaire :

Fabienne Gheza